

Communiqué

Lausanne renforce l'information au public et décide des mesures de soutien à la presse

La Municipalité souhaite renforcer l'information directe à la population. Elle a décidé d'un partenariat avec *LausanneCités* qui démarrera fin septembre 2018. Toutes les deux semaines, quatre pages « Ville de Lausanne », clairement identifiables et indépendantes du journal, prendront ainsi place dans le premier cahier de l'hebdomadaire, seul journal gratuit diffusé à tous les ménages lausannois. Lausanne rejoint ainsi plusieurs villes suisses qui ont fait le choix d'un partenariat avec un journal gratuit pour leur information. Par là-même, la Municipalité contribue aussi au maintien d'un titre fortement ancré dans la région. Dans le même esprit et afin de soutenir la presse locale aujourd'hui mise à mal, la Municipalité proposera au Conseil communal d'allouer, à partir de 2019, 70'000 francs par année pour l'achat d'espaces publicitaires (événements culturels ou sportifs, communication institutionnelle) à répartir dans les différents titres couvrant l'actualité lausannoise.

Dès fin septembre, Lausanne renforcera sa communication à la population en offrant, à travers un partenariat avec *LausanneCités*, une fenêtre sur l'actualité de la Commune et la vie à Lausanne. Gratuite, sans publicité et non partisane, fondée sur une charte rédactionnelle, celle-ci contiendra pour l'essentiel des informations pratiques à la population: prestations proposées par les services de la Ville, animations et manifestations culturelles et sportives, informations sur les grands projets et chantiers lausannois, etc. Il ne s'agira pas de promouvoir la politique municipale mais de disposer d'un canal orienté service. La Ville rejoint ainsi les nombreuses communes suisses qui proposent une telle offre.

Ce projet concrétise les réflexions engagées par la Municipalité depuis plusieurs mois pour compléter sa communication. Si de gros efforts ont été entrepris pour moderniser la communication numérique de la Ville, l'apport du papier reste pertinent aux yeux de l'exécutif. Il permet de toucher un large public, que ce soit des personnes non connectées ou qui préfèrent s'informer par la presse imprimée. Il semble ainsi intéressant de proposer une solution qui permette de diffuser une information à toutes et tous, en tous ménages. C'est aussi une manière de renforcer l'information locale dans un paysage médiatique en pleine évolution qui, avec le regroupement ou la disparition de certains titres, des suppressions de postes ou la stagnation du lectorat, ne permet pas une forte couverture de l'information locale.

La Ville de Lausanne a opté pour un partenariat avec *LausanneCités*, proposé sous la forme de l'insertion de 4 pages «Ville de Lausanne» dans le premier cahier de l'hebdomadaire gratuit distribué en tous ménages. Ces pages seront publiées 22 fois par an, toutes les deux semaines, excepté à un rythme mensuel les mois de janvier, juillet, août et décembre, avec une ligne éditoriale et une mise en page qui lui seront propres. Les textes seront livrés exclusivement par la Ville. Une réduction du nombre des publications réalisées par la Ville sera par ailleurs opérée au profit d'informations diffusées par ce canal.

Cette opération aura aussi pour effet de contribuer au maintien d'un titre qui conserve son indépendance et son ancrage local. Un montant forfaitaire annuel de 170'000 francs sera nécessaire pour la mise en page, l'impression et la diffusion. Un partenariat de 5 ans sera signé avec *LausanneCités*, sous réserve de l'octroi par le Conseil communal des crédits nécessaires dans le cadre de la procédure budgétaire. En parallèle, la Ville de Lausanne propose d'octroyer dès 2019 une enveloppe complémentaire de 70'000 francs par an au titre d'aide à la presse. Sous réserve de l'accord du Conseil, ce montant servira à des achats d'annonces dans les médias papier couvrant l'actualité lausannoise. L'aide pourra concerner pour partie des journaux de quartier lausannois. A terme et en concertation avec d'autres collectivités publiques, ce montant pourrait servir à financer d'autres initiatives favorisant la pluralité des médias.



Enfin, la Municipalité entend poursuivre sa politique de publication des mises à l'enquête et offres d'emploi. A ce jour, cela représente un volume de près de 200'000 francs dans *24Heures* et le portail www.emploi-romand.ch ainsi qu'environ 60'000 francs dans la *FAO*. La Ville de Lausanne est en outre un actionnaire important de *La Télé Vaud-Fribourg*, avec une participation de 22% au capital.

La charte rédactionnelle est disponible avec le communiqué à l'adresse www.lausanne.ch/actualités

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Grégoire Junod, syndic de Lausanne, +41 21 315 22 00

Lausanne, le 11 juillet 2018